

RCS : POITIERS
Code greffe : 8602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00423
Numéro SIREN : 384 756 276
Nom ou dénomination : FOCH DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2018 sous le numéro de dépôt 532



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel LEROUX

Florent SABIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

FOCH DISTRIBUTION

144, Avenue Foch
86100 CHATELLERAULT

S.A.S. au capital de 300 000 €
R.C.S. POITIERS 384 756 276

n° de
dépôt
532

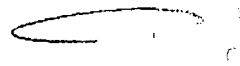


n° de
gestion
003423

08 FEV. 2018

COMPTES ANNUELS

n° de
facture



Exercice du 1^{er} Avril 2014 au 31 Mars 2015

Certifié conforme



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/15 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/14 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	21 104 812	11 645 540	9 459 271	9 972 077
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	2 689 203	96 964	2 592 239	2 600 724
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	97 570	96 964	605	9 091
FONDS COMMERCIAL (1)	2 591 633		2 591 633	2 591 633
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 812 825	11 548 575	5 264 249	5 801 015
TERRAINS	823 752		823 752	823 752
CONSTRUCTIONS	10 796 185	7 149 355	3 646 830	4 087 019
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	4 598 758	3 911 724	687 034	732 757
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	574 985	487 495	87 489	134 290
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	19 141		19 141	23 195
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 602 783		1 602 783	1 570 337
PARTICIPATIONS	137 489		137 489	137 489
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	41 023		41 023	33 772
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 373 827		1 373 827	1 347 939
PRETS	50 352		50 352	50 954
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	90		90	182
ACTIF CIRCULANT	24 928 547	27 166	24 901 381	23 165 981
STOCKS ET EN-COURS	7 867 057		7 867 057	7 686 313
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	58 067		58 067	47 955
MARCHANDISES	7 808 990		7 808 990	7 638 358
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 137 798	27 166	2 110 632	1 951 548
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	217 630	12 096	205 534	215 950
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 920 168	15 070	1 905 098	1 735 597
CREANCES DIVERSES (3)	502 071		502 071	989 682
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	13 330 537		13 330 537	11 358 917
DISPONIBILITES	986 901		986 901	1 089 931
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	104 182		104 182	89 589
TOTAL GENERAL	46 033 359	11 672 706	34 360 653	33 138 059

(1) Dont droit au bail			123	954
(2) Dont à moins d'un an			71 647	
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/03/15 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/14 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	10 930 594	9 738 502
CAPITAL	300 000	300 000
RESERVES	6 948 502	6 158 766
RESERVE LEGALE	30 000	30 000
AUTRES RESERVES	6 918 502	6 128 766
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 682 091	3 279 736
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>10 930 594</i>	<i>9 738 502</i>
 PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	 154 181	 154 181
PROVISIONS POUR RISQUES	154 181	154 181
 DETTES (1)	 23 275 877	 23 245 375
DETTES FINANCIERES (2)	12 108 310	11 929 722
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	1 664 228	2 063 155
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	10 444 082	9 866 567
DETTES D'EXPLOITATION	11 054 741	11 145 849
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 007 275	6 071 918
DETTES FISCALES ET SOCIALES	4 682 773	4 720 254
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	364 691	353 675
DETTES DIVERSES	87 287	136 747
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		48 474
AUTRES DETTES DIVERSES	87 287	88 273
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	25 538	33 055
 TOTAL GENERAL	 34 360 653	 33 138 059
 (1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	 3 044 276 20 231 602	 3 449 135 19 796 239 90



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/15 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/14 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	90 109 137	89 769 664
VENTES DE MARCHANDISES	88 531 138	88 444 509
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	6 188	6 128
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 010 739	813 505
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	89 548 066	89 264 143
REPRISES SUR PROVISIONS	16 588	17 785
TRANSFERTS DE CHARGES	141 664	144 170
AUTRES PRODUITS	402 818	343 565
CHARGES D'EXPLOITATION	83 095 666	83 677 592
ACHATS DE MARCHANDISES	68 413 394	68 805 777
VARIATION DES STOCKS	(170 632)	105 899
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	181 946	190 355
VARIATION DES STOCKS	(10 112)	456
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 975 508	3 822 518
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 454 877	1 337 320
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 481 388	6 537 096
CHARGES SOCIALES	1 977 826	2 072 798
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	752 534	756 193
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	22 066	19 358
AUTRES CHARGES	16 867	29 819
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 013 471	6 092 072
PRODUITS FINANCIERS	171 184	256 613
PARTICIPATIONS	4 210	7 036
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	123	293
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	158 984	243 861
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	7 866	5 422
CHARGES FINANCIERES	332 567	319 962
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	332 567	319 962
RESULTAT FINANCIER	(161 382)	(63 348)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	6 852 088	6 028 724



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/15 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/14 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	24 074	94 170
SUR OPERATIONS DE GESTION		26 811
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	24 074	67 359
CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 922	60 248
SUR OPERATIONS DE GESTION	904	936
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	24 018	59 312
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(848)	33 922
PARTICIPATION DES SALARIES	1 338 195	1 200 075
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 830 953	1 582 835
<i>Total des produits</i>	<i>90 304 396</i>	<i>90 120 449</i>
<i>Total des charges</i>	<i>86 622 304</i>	<i>86 840 712</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	3 682 091	3 279 736
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'apport (suite fusion avec CHATELDIS).

Il n'a pas fait l'objet d'amortissement

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	5 à 7 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans
- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans		

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Le coût d'acquisition des stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 30 000 actions de 10 euros.

Fonds commercial

*SA CHATELDIS	Acquisition le 01/04/1997	2 591 633
---------------	---------------------------	-----------

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTION	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	2 691 239	1 964	4 000	2 689 204
Immobilisations corporelles	16 757 413	228 040	172 628	16 812 825
Immobilisations financières - titres	1 485 429	27 186	1 297	1 511 318
Immobilisations financières - créances	84 909	7 480	924	91 466
	21 018 990	264 671	178 849	21 104 812

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTION	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	90 515	10 450	4 000	96 965
Immobilisations corporelles	10 956 397	742 085	149 907	11 548 575
	11 046 912	752 534	153 907	11 645 540
(*) Dont dotation : . linéaire		572 725		
. dégressive		179 809		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	154 181			154 181
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	21 688	22 066	16 588	27 166
	175 869	22 066	16 588	181 347
(*) Dont : . exploitation		22 066	16 588	
. financier				
. exceptionnel				

(1) La provision pour risques et charges d'un montant de 154 181 € correspond à un risque de restitution de coopérations commerciales suite à un redressement de la centrale d'achat nationale.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, qui a fait appel de cette décision. La procédure est toujours pendante devant la Cour d'Appel de Paris.

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	AU UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	91 466	124	91 342
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	2 137 798	2 066 151	71 647
Créances diverses	502 071	502 071	
Charges constatées d'avance	104 182	104 182	
	2 835 518	2 672 529	162 989

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	AU UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 604	1 604		
Emprunts bancaires (1)	1 662 625	407 836	1 254 788	
Emprunts & dettes financières divers (2)	10 444 082	9 164 318	1 279 764	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	11 054 741	10 545 017		509 724
Dettes diverses	87 288	87 288		
Produits constatés d'avance	25 539	25 539		
	23 275 878	20 231 602	2 534 552	509 724

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 1 584

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 398 471

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 8 866 356

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement**Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Hypermarché	84 188 467
- Ventes sur internet à emporter	5 359 599
	89 548 066

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	14
- Agents de maîtrise	20
- Employés	
	231
	265

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2013, qui s'élève à 214 208 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2014, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1er janvier 2015.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 331 131 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession d'immobilisations corporelles	22 722	23 000
Cession d'immobilisations financières	1 297	1 074
Pénalités et amendes	904	-
	24 923	24 074

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	509 724
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	828 471
	<u>1 338 195</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	2 261 136
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 430 183
	<u>1 830 953</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 34,43 %)	196 675
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 34,43 %)	224 572

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	10 356 616	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	457 000	457 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale de commerce de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 30.80 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible pour les cadres et agents de maîtrise et moyen pour les employés ;
- table de mortalité : INSEE 2014.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 434 000 €

Droit individuel à la formation (D.I.F.)

Les droits acquis au titre du D.I.F. ne font pas l'objet de provision inscrite dans les comptes.

Le montant des droits acquis résulte de dispositions légales.

En application de la convention collective nationale de commerce de détail à prédominance alimentaire, les salariés ont acquis un droit individuel à la formation de 23 284 heures au 31/12/2014 .

Aucune demande n'a été effectuée auprès de l'employeur.

Entreprises liées

SARL VALENTINE

Participations	-	7 000
Créances rattachées à des participations	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Produits de participation	-	-
Charges financières	-	-
Produits de location	-	40 800

Filiales & participations à plus de 50 %S.A.R.L. VALENTINE
.144 Avenue Foch
86000 Châtelleraut
R.c.s : 433 389 152

Capital	10 000
Capitaux propres autres que le capital	110 279
Quote-part du capital détenu	70%
Valeur brute des titres détenus	7 000
Valeur nette des titres détenus	7 000
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	656 286
Résultat du dernier exercice clos	29 845
Dividendes encaissés	-

Filiales & participations entre 10 & 50 %S.C.I. COUDENNE
Rue Coudenne
17 800 Pons
R.C.S 502 344 419

Capital	420 000
Capitaux propres autres que le capital	- 684
Quote-part du capital détenu	23.81%
Valeur brute des titres détenus	100 000
Valeur nette des titres détenus	100 000
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	-
Résultat du dernier exercice clos	- 684
Dividendes encaissés	-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SAS FOCH DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 300 000 €
Siège social : 144 avenue Foch
86100 CHATELLERAULT

N° SIRET : 384 756 276 00018
Code APE : 4711 F
RCS CHATELLERAULT 384 756 276

Associés Poitiers

Anne David

Jean-Paul Deraniot

Franck Fortin

Marielle Gargouil

Michel d'Herouvill

Christine Janet

Nicolas Jarry

Dominique Jourde

Jean-Paul Molnard

Philippe Renouf



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015



Associés autres sites

François-Xavier Andrault

Pascal Angeloni

Karine Avard

Jean-Luc Bardet

Hélène Braillard

Pascal Da Costa

Philippe Germon

Frédéric Mielcarek

Sylvie Raby

Didier Savattier

Associé service social

Benjamin Bibard

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2015, sur :

- ◆ le contrôle des comptes annuels de la SAS FOCH DISTRIBUTION, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ◆ la justification de nos appréciations ;
- ◆ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Cg ...



.../...

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note de l'annexe relative aux principes, règles et méthodes comptables expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du coût d'entrée des stocks de marchandises et des immobilisations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

63 .../...

.../...

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Poitiers, le 9 septembre 2015

Pour la SARL DUO SOLUTIONS AUDIT,



Christine JANET,
Commissaire aux comptes

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/15 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/14 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	21 104 812	11 645 540	9 459 271	9 972 077
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	2 689 203	96 964	2 592 239	2 600 724
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	97 570	96 964	605	9 091
FONDS COMMERCIAL (1)	2 591 633		2 591 633	2 591 633
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 812 825	11 548 575	5 264 249	5 801 015
TERRAINS	823 752		823 752	823 752
CONSTRUCTIONS	10 796 185	7 149 355	3 646 830	4 087 019
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	4 598 758	3 911 724	687 034	732 757
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	574 985	487 495	87 489	134 290
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	19 141		19 141	23 195
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 602 783		1 602 783	1 570 337
PARTICIPATIONS	137 489		137 489	137 489
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	41 023		41 023	33 772
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 373 827		1 373 827	1 347 939
PRETS	50 352		50 352	50 954
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	90		90	182
ACTIF CIRCULANT	24 928 547	27 166	24 901 381	23 165 981
STOCKS ET EN-COURS	7 867 057		7 867 057	7 686 313
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	58 067		58 067	47 955
MARCHANDISES	7 808 990		7 808 990	7 638 358
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 137 798	27 166	2 110 632	1 951 548
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	217 630	12 096	205 534	215 950
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 920 168	15 070	1 905 098	1 735 597
CREANCES DIVERSES (3)	502 071		502 071	989 682
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	13 330 537		13 330 537	11 358 917
DISPONIBILITES	986 901		986 901	1 089 931
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	104 182		104 182	89 589
TOTAL GENERAL	46 033 359	11 672 706	34 360 653	33 138 059
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			123	954
(3) Dont à plus d'un an			71 647	

Visé par le commissaire
aux comptes



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/03/15 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/14 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	10 930 594	9 738 502
CAPITAL	300 000	300 000
RESERVES	6 948 502	6 158 766
RESERVE LEGALE	30 000	30 000
AUTRES RESERVES	6 918 502	6 128 766
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 682 091	3 279 736
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	10 930 594	9 738 502
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	154 181	154 181
PROVISIONS POUR RISQUES	154 181	154 181
DETTES (1)	23 275 877	23 245 375
DETTES FINANCIERES (2)	12 108 310	11 929 722
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	1 664 228	2 063 155
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	10 444 082	9 866 567
DETTES D'EXPLOITATION	11 054 741	11 145 849
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 007 275	6 071 918
DETTES FISCALES ET SOCIALES	4 682 773	4 720 254
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	364 691	353 675
DETTES DIVERSES	87 287	136 747
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		48 474
AUTRES DETTES DIVERSES	87 287	88 273
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	25 538	33 055
TOTAL GENERAL	34 360 653	33 138 059
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	3 044 276 20 231 602	3 449 135 19 796 239
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		90

Visé par le commissaire
aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/15 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/14 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	90 109 137	89 769 664
VENTES DE MARCHANDISES	88 531 138	88 444 509
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	6 188	6 128
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 010 739	813 505
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	89 548 066	89 264 143
REPRISES SUR PROVISIONS	16 588	17 785
TRANSFERTS DE CHARGES	141 664	144 170
AUTRES PRODUITS	402 818	343 565
CHARGES D'EXPLOITATION	83 095 666	83 677 592
ACHATS DE MARCHANDISES	68 413 394	68 805 777
VARIATION DES STOCKS	(170 632)	105 899
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	181 946	190 355
VARIATION DES STOCKS	(10 112)	456
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 975 508	3 822 518
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 454 877	1 337 320
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 481 388	6 537 096
CHARGES SOCIALES	1 977 826	2 072 798
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	752 534	756 193
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	22 066	19 358
AUTRES CHARGES	16 867	29 819
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 013 471	6 092 072
PRODUITS FINANCIERS	171 184	256 613
PARTICIPATIONS	4 210	7 036
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	123	293
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	158 984	243 861
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	7 866	5 422
CHARGES FINANCIERES	332 567	319 962
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	332 567	319 962
RESULTAT FINANCIER	(161 382)	(63 348)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	6 852 088	6 028 724

Visé par le commissaire
aux comptes



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/15 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/14 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	24 074	94 170
SUR OPERATIONS DE GESTION		26 811
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	24 074	67 359
CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 922	60 248
SUR OPERATIONS DE GESTION	904	936
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	24 018	59 312
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(848)	33 922
PARTICIPATION DES SALARIES	1 338 195	1 200 075
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 830 953	1 582 835
<i>Total des produits</i>	<i>90 304 396</i>	<i>90 120 449</i>
<i>Total des charges</i>	<i>86 622 304</i>	<i>86 840 712</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	3 682 091	3 279 736
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées		

Vu et validé par le commissaire
aux comptes

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'apport (suite fusion avec CHATELDIS).

Il n'a pas fait l'objet d'amortissement

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	5 à 7 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans
- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans		

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Le coût d'acquisition des stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 30 000 actions de 10 euros.

Fonds commercial

*SA CHATELDIS	Acquisition le 01/04/1997	2 591 633
---------------	---------------------------	-----------

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTION	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	2 691 239	1 964	4 000	2 689 204
Immobilisations corporelles	16 757 413	228 040	172 628	16 812 825
Immobilisations financières - titres	1 485 429	27 186	1 297	1 511 318
Immobilisations financières - créances	84 909	7 480	924	91 466
	21 018 990	264 671	178 849	21 104 812

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTION	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	90 515	10 450	4 000	96 965
Immobilisations corporelles	10 956 397	742 085	149 907	11 548 575
	11 046 912	752 534	153 907	11 645 540
(*) Dont dotation : . linéaire		572 725		
. dégressive		179 809		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	154 181			154 181
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	21 688	22 066	16 588	27 166
	175 869	22 066	16 588	181 347
(*) Dont : . exploitation		22 066	16 588	
. financier				
. exceptionnel				

(1) La provision pour risques et charges d'un montant de 154 181 € correspond à un risque de restitution de coopérations commerciales suite à un redressement de la centrale d'achat nationale.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, qui a fait appel de cette décision. La procédure est toujours pendante devant la Cour d'Appel de Paris.

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	AU UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	91 466	124	91 342
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	2 137 798	2 066 151	71 647
Créances diverses	502 071	502 071	
Charges constatées d'avance	104 182	104 182	
	2 835 518	2 672 529	162 989

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	AU UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 604	1 604		
Emprunts bancaires (1)	1 662 625	407 836	1 254 788	
Emprunts & dettes financières divers (2)	10 444 082	9 164 318	1 279 764	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	11 054 741	10 545 017		509 724
Dettes diverses	87 288	87 288		
Produits constatés d'avance	25 539	25 539		
	23 275 878	20 231 602	2 534 552	509 724

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	1 584
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	398 471
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	8 866 356

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement**Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Hypermarché	84 188 467
- Ventes sur internet à emporter	5 359 599
	89 548 066

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	14
- Agents de maîtrise	20
- Employés	
	231
	265

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2013, qui s'élève à 214 208 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2014, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1er janvier 2015.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 331 131 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession d'immobilisations corporelles	22 722	23 000
Cession d'immobilisations financières	1 297	1 074
Pénalités et amendes	904	-
	24 923	24 074

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	509 724
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	828 471
	1 338 195

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	2 261 136
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 430 183
	1 830 953

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 34,43 %)	196 675
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 34,43 %)	224 572

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	10 356 616	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	457 000	457 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale de commerce de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 30.80 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible pour les cadres et agents de maîtrise et moyen pour les employés ;
- table de mortalité : INSEE 2014.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 434 000 €

Droit individuel à la formation (D.I.F.)

Les droits acquis au titre du D.I.F. ne font pas l'objet de provision inscrite dans les comptes.

Le montant des droits acquis résulte de dispositions légales.

En application de la convention collective nationale de commerce de détail à prédominance alimentaire, les salariés ont acquis un droit individuel à la formation de 23 284 heures au 31/12/2014 .

Aucune demande n'a été effectuée auprès de l'employeur.

Entreprises liées

SARL VALENTINE

Participations	-	7 000
Créances rattachées à des participations	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Produits de participation	-	-
Charges financières	-	-
Produits de location	-	40 800

Filiales & participations à plus de 50 %S.A.R.L. VALENTINE
.144 Avenue Foch
86000 Chatelleraud
R.C.S. : 433 389 152

Capital		10 000
Capitaux propres autres que le capital		110 279
Quote-part du capital détenu		70%
Valeur brute des titres détenus		7 000
Valeur nette des titres détenus		7 000
Prêts et avances consentis		-
Cautions & avals donnés		-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice		656 286
Résultat du dernier exercice clos		29 845
Dividendes encaissés		-

Filiales & participations entre 10 & 50 %S.C.I. COUDENNE
Rue Coudenne
17 800 Pons
R.C.S 502 344 419.

Capital		420 000
Capitaux propres autres que le capital	-	684
Quote-part du capital détenu		23.81%
Valeur brute des titres détenus		100 000
Valeur nette des titres détenus		100 000
Prêts et avances consentis		-
Cautions & avals donnés		-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice		-
Résultat du dernier exercice clos	-	684
Dividendes encaissés		-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

FOCH DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : 144 avenue Foch - 86100 CHATELLERAULT
384 756 276 RCS POITIERS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 SEPTEMBRE 2015
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2015

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 682 091,95 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 3 682 091,95 euros

A titre de dividendes 2 670 000,00 euros
Soit 89 euros par action

Le solde 1 012 091,95 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 7 930 594,63 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

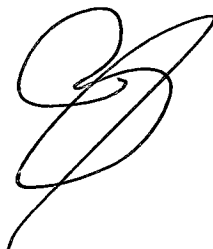
Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2015 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 2 669 466 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2015 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 534 euros.

Les actionnaires sont informés que depuis le 1^{er} janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, a été mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu.

Les actionnaires sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :



Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
AGO du 23/07/2012	2 910 000 €	30 000	2 909 612 €	388 €
31/03/2012	/	30 000	/	/
31/03/2013	2 490 000 €	30 000	2 489 585 €	415 €
31/03/2014	2 490 000 €	30 000	2 489 585 €	415 €

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 24 septembre 2015

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Bruno D'AREXY

